



USAID | WEST AFRICA

ANNONCE

APPEL À SOUMISSION DE CONCEPTS SUR LE DEVELOPPEMENT PAR L'INITIATIVE LOCALE POUR LA CRÉATION D'ASSOCIATIONS DU SECTEUR PRIVÉ EFFICACES, FIABLES ET DURABLES EN AFRIQUE DE L'OUEST

AVENANT #3 À LA

DÉCLARATION DE PROGRAMME ANNUEL RELATIVE AU DEVELOPPEMENT PAR L'INITIATIVE LOCALE

APS No.: 7200AA19APS00007 :

À L'ATTENTION DES CANDIDATS - Ceci est un avenant à une annonce déjà publiée. Toutes les organisations intéressées doivent examiner attentivement cet avenant ET l'annonce complète dont le lien figure ci-après : <https://www.grants.gov/web/grants/view-opportunity.html?oppld=314757>
Les informations importantes contenues dans l'annonce complète ne sont pas reprises dans le présent avenant.

L'autorisation accordée au présent programme est conforme à la Loi portant Assistance Étrangère de 1961, telle que modifiée.

L'USAID/Afrique de l'Ouest (AO), par le biais de cet avenant à la déclaration de programme annuel (DPA) relative au développement par l'initiative locale (APS) n° 7200AA19APS00007, invite spécialement les acteurs locaux à proposer des concepts axés sur l'Activité [de Travaux Locaux](#) de l'USAID/Afrique de l'Ouest portant Création d'Associations du Secteur Privé Efficaces, Fiables et Durables en **Afrique de l'Ouest**. La date limite de soumission des concepts est le **30 avril 2020**.

L'USAID s'engage à aider ses pays partenaires à atteindre l'autonomie financière et à faire en sorte que les investissements des contribuables américains produisent des résultats de développement durables à long terme. Le renforcement de l'efficacité et de l'action des associations locales, nationales et régionales du secteur privé peut jouer un rôle actif dans la réalisation de l'autonomie dans de multiples secteurs. Le développement approprié localement permet aux acteurs locaux d'établir des priorités, d'allouer des ressources, de mettre en œuvre et de prendre des décisions concernant les activités qui atteignent leurs objectifs et sont maintenues dans le temps sans l'aide des donateurs. Grâce aux interventions spécifiques s'inscrivant dans le cadre des subventions/formations, l'USAID et les autres donateurs ont amené ces organisations à changer leurs priorités pour attirer le financement des donateurs au lieu de représenter de manière appropriée les besoins évolutifs de leurs membres.

Le montant total des subventions accordées dans le cadre de cet avenant sur les Travaux Locaux se situera entre 500 000 et 2 500 000 dollars. Une partie de cette somme (le montant final reste à déterminer) sera réservée aux décaissement au titre des subventions. Il est estimé qu'une subvention à une association (pas nécessairement allouée directement à l'association) pourrait se situer entre 10 000 et 200 000 dollars, tous domaines de soutien confondus. Dans le cadre de cet avenant, l'USAID/AO prévoit accorder jusqu'à trois subventions. Le nombre de subventions qui seront accordées aux associations locales du secteur privé dans le cadre de cet avenant sur les Travaux Locaux reste à déterminer. L'USAID se réserve le droit de collaborer avec des associations sélectionnées qui ont des arguments convaincants et augmenter le plafond de la subvention.

Sauf indication contraire dans le présent document, toutes les conditions générales de l'APS sur le Développement Mené Localement s'appliquent (<https://www.grants.gov/web/grants/view-opportunity.html?oppld=314757>).

Section 1 : Contexte

Les recherches indiquent que l'utilisation de solutions locales est primordiale pour promouvoir la durabilité des investissements américains dans les pays partenaires. L'USAID s'attache désormais à travailler avec des partenaires nouveaux et sous-utilisés, en particulier le secteur privé et les partenaires établis localement, pour soutenir et aider à financer les efforts en vue de parvenir à l'autonomie par le biais d'une assistance directe.

Au cours des dix dernières années, l'USAID/AO a œuvré à la création ou au soutien de plusieurs associations du secteur privé organisé autour des secteurs, des produits ou des domaines spécifiques. Un domaine qui n'a pas été suffisamment priorisé a été la capacité organisationnelle et la gestion pour permettre à ces associations d'être dirigées par leurs membres et d'être financièrement autonomes pour soutenir leurs activités de base.

Grâce aux interventions spécifiques s'inscrivant dans le cadre des subventions/formations, l'USAID et d'autres donateurs ont amené ces organisations à modifier leurs priorités pour attirer le financement des donateurs au lieu de représenter de manière appropriée les besoins évolutifs de leurs membres. Nombre de ces associations sont devenues des exécutants de projets pour les donateurs, établissant de nouveaux postes et de nouvelles politiques de rémunération. Souvent, ces dépenses ne peuvent pas être financées par des ressources mobilisées localement, telles que les cotisations des membres ou les revenus découlant des biens et services. Les organisations initiées par l'USAID et financées par les donateurs se sont également dotées de structures de gouvernance et de gestion inefficaces. Plutôt que de se concentrer sur des stratégies durables pour soutenir les besoins des membres à la faveur d'une croissance intelligente, les organisations financées par des donateurs prennent des décisions basées sur l'attente d'un financement continu de la part des donateurs.

L'USAID/AO a identifié les questions prioritaires suivantes auxquelles les associations de la région sont confrontées : accès au financement, fourniture d'intrants, commercialisation,

production et technologie, et renforcement des capacités. Cette Activité de Travaux Locaux se penchera sur des activités pilotes qui abordent les questions ci-dessus dans le but d'accroître la durabilité et la viabilité commerciale des associations du secteur privé. Les activités peuvent inclure toute solution locale susceptible d'accroître la viabilité commerciale d'une association, sa pérennité à long terme ou sa capacité à répondre aux besoins évolutifs de ses membres. La nécessité d'élaboration et de mise en œuvre d'un programme d'apprentissage et d'adaptation au cours de l'activité constituera une base de connaissances sur la création d'associations du secteur privé durables en Afrique de l'Ouest.

Section 2 : Objectifs

L'USAID/AO sollicite des propositions abordant les questions ci-dessus énumérées pour entrer dans une phase de co-développement. Dans le cadre du processus de co-développement, l'USAID attribuera trois subventions. Deux subventions seront axées sur l'amélioration de la capacité et de la performance des associations régionales et nationales pour qu'elles deviennent des organisations durables, axées sur les membres et sur le marché (A.) ou sur l'élimination d'autres obstacles empêchant la durabilité à long terme de ces organisations (B.). Ces subventions accorderont la priorité à l'amélioration de l'engagement des membres et de la participation économique dans les associations privées afin d'assurer la viabilité financière à long terme.

Le troisième domaine d'intérêt (C.) assure l'utilisation du suivi, l'apprentissage et l'évaluation devant favoriser la construction d'une base de données probantes pour les meilleures pratiques dans le développement d'associations du secteur privé durables, efficaces et efficaces qui sont multi-pays, transfrontalières et/ou régionales de nature (c'est-à-dire, recueillir, analyser et diffuser des données et des informations importantes sur la façon de construire des associations du secteur privé qui réussissent et qui défient la dépendance des donateurs).

Les propositions doivent aborder un ou plusieurs des objectifs suivants :

A. Améliorer la capacité et la performance des associations régionales et nationales afin qu'elles soient des organisations durables, axées sur leurs membres et sur le marché

Les propositions doivent porter sur des services de conseil (c'est-à-dire de plaidoyer, d'organisation, de TIC, etc.), de formation et de renforcement des capacités, d'échange de technologies et de connaissances, de réforme du cadre juridique et des politiques, ou d'autres solutions pour relever un ou plusieurs des défis suivants identifiés par les associations ouest-africaines :

- Financièrement non viable et/ou incapable de mobiliser les ressources locales
- Faiblesse des liens avec le marché
- Faible capacité de gestion des associations
- Dépendance des donateurs au niveau de l'association
- Services de mauvaise qualité fournis aux membres

- Faibles engagement et participation des membres

Les propositions qui abordent des défis non identifiés ci-dessus doivent inclure une explication précise sur comment relever ces défis favorisera la pérennité des associations du secteur privé.

Les propositions doivent clairement indiquer comment les domaines suivants seront traités afin de mettre en place des interventions intégrales qui conduiront à la réalisation de l'autonomie financière des associations :

- Mentalités - créer une culture d'entreprise au sein des associations du secteur privé afin qu'elles puissent mobiliser les fonds de leurs membres par le biais de services à valeur ajoutée leur permettant de se développer et de devenir de plus en plus pertinentes dans leurs domaines d'activités. Cela pourrait inclure la promotion de partenariats innovants, de modèles de financement, de stratégies de mobilisation des membres, etc.
- Compétences - fournir aux associations privées les compétences en développement et le soutien nécessaires en matière de capacités tout en institutionnalisant le développement des compétences afin de garantir que le changement du leadership ne freine les initiatives de renforcement des compétences et que ces compétences soient facilement accessibles.
- Connaissances - mettre en place des structures de rétroaction qui permettent aux associations de rester informées des besoins changeants de leurs membres.

L'approche doit clairement indiquer comment les éléments susmentionnés sont pris en compte et les solutions proposées dans le document de concept.

B. Comblent les lacunes financières et assurer la viabilité financière des associations du secteur privé

L'accès ou la capacité à mobiliser des ressources financières est l'un des plus grands défis auxquels sont confrontées les associations du secteur privé en Afrique de l'Ouest. L'USAID recherche des services pour relever ce défi en travaillant avec les associations pour réfléchir de manière critique à la durabilité à long terme. À titre d'exemple, il existe certains coûts à court terme (c'est-à-dire les frais de consultation ou le capital) qui, s'ils sont fournis, pourraient permettre aux associations de développer d'autres opportunités de génération de revenus d'un meilleur rapport coût-efficacité de l'association. La génération de revenus est une approche qui permet d'améliorer les possibilités de viabilité financière. D'autres options axées sur la mobilisation des membres et la collecte de cotisations régulières peuvent également améliorer la viabilité à long terme. Les candidats sont invités à proposer des solutions pour aborder la mobilisation des ressources qui pourraient être offertes aux associations du secteur privé pour soutenir leur viabilité.

C. Constituer une base de données probantes sur les bonnes pratiques en vue d'assurer la durabilité et l'efficacité des associations du secteur privé à vocation multinationale, transfrontalière et/ou régionale

Suivi, évaluation et apprentissage (SEA) : les plans SEA, ainsi que les indicateurs spécifiques, seront développés conjointement dans le cadre du processus de co-crédation, mais les suggestions doivent être formulées dans le dossier de candidature. Les candidats doivent inclure une discussion sur la façon dont ils prévoient procéder à la collecte, à l'analyse et à la diffusion des données et des informations importantes sur la façon de créer des associations du secteur privé fructueuses sur la base des activités en cours. Vous trouverez ci-dessous quelques exemples ou d'éventuels domaines d'intervention :

- Échanges et apprentissage entre les associations régionales sur la meilleure façon d'améliorer les adhésions, les services, les communications, la collecte de fonds et la viabilité financière
- Apprentissage entre donateurs (éventuellement élaboration de lignes directrices) et d'autres partenaires sur la meilleure façon de soutenir les associations, y compris des approches innovantes pour encourager l'autonomie financière et le partenariat sans créer de dépendance vis-à-vis des donateurs
- Développement de meilleurs indicateurs pour mesurer la maturation des associations (au-delà du traditionnel Outil d'Évaluation de la Capacité Organisationnelle (OEEO) et d'autres outils) afin de cerner les progrès réalisés dans l'optique de l'autonomie financière et l'appropriation locale.
- Apprentissage potentiel entre les associations régionales et les associations "sœurs" similaires plus développées aux États-Unis, dans d'autres régions d'Afrique ou ailleurs.
- Faire la cartographie de la manière dont les diverses associations remplissent des fonctions spécifiques (c'est-à-dire communiquer des informations, identifier les tendances nouvelles/à venir dans le secteur, partager les meilleures pratiques, faire face aux facteurs externes, etc. afin de déterminer s'il existe un ensemble de facteurs favorables/défavorables qui permettent de classer les "types" d'associations

Les acteurs locaux **ne** sont pas tenus de proposer une activité entièrement conçue pour cet avenant - un concept qui suggère un processus susceptible d'identifier des solutions en s'appuyant sur le contexte local s'inscrit tout à fait dans la perspective de l'APS sur le Développement Mené Localement.

Section 3 : Exigences minimales pour la soumission de concepts

Critères d'éligibilité des candidats

Candidats éligibles :

1. Les candidats doivent être des acteurs locaux dans les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Pour déterminer si une entité est un "acteur local" aux fins de cet APS, l'USAID tiendra compte des éléments suivants :

- a. Si l'entité est légalement organisée en vertu des lois d'un État membre de la CEDEAO ;
 - b. Si l'entité a son principal établissement ou entreprend ses principales activités dans un État membre de la CEDEAO ;
 - c. Si l'entité est majoritairement détenue et contrôlée par des individus qui sont des citoyens ou des résidents permanents légaux d'un État membre de la CEDEAO ;
 - d. si l'entité est gérée par un organe directeur constitué à majorité de citoyens ou de résidents permanents légaux d'un État membre de la CEDEAO ; et
 - e. Si l'entité a des projets, des bureaux et/ou est enregistrée dans d'autres pays, et si les principales décisions sont prises par le bureau situé dans un État membre de la CEDEAO ou ailleurs.
2. Ne peut pas avoir reçu plus de 5 millions de dollars de financement direct de l'USAID au cours des cinq dernières années.
 3. Ne peut être une organisation basée aux États-Unis. Dans le cadre cet APS, les organisations basées aux États-Unis ne sont pas éligibles en tant que principaux bénéficiaires.

Priorités d'apprentissage

Les concepts doivent intégrer **au moins une** des priorités d'apprentissage suivantes :

1. **Mécanismes de rétroaction** pour garantir que les informations sont transmises aux acteurs locaux, aux partenaires et à l'USAID afin d'améliorer l'efficacité et la durabilité des programmes.
2. **Des approches analytiques basées sur les systèmes et les réseaux**, qui peuvent nous permettre de mieux comprendre les environnements complexes dans lesquels nous opérons.
3. **La prise de décision participative**, qui comprend l'établissement des priorités au niveau local, la conception conjointe et d'autres moyens de déléguer le pouvoir et d'assurer un leadership local inclusif.
4. **Le renforcement des réseaux locaux** pour relier les besoins locaux aux ressources locales.
5. **Les approches d'appropriation locale en matière de conception, de suivi, d'évaluation et d'apprentissage** qui donnent la priorité aux définitions locales de la réussite.
6. **Soutien aux transitions stratégiques**, qui comprend le renforcement du rôle des institutions et des acteurs locaux pour maintenir les résultats sans l'aide étrangère.

Ressources locales

L'USAID exigera un accord de partage des coûts d'au moins 10 % avec le bénéficiaire. Dans un tel cas, le partage des coûts peut être opéré directement par le bénéficiaire, d'autres partenaires, les gouvernements hôtes et les organisations locales, les communautés et les entreprises privées qui contribuent en espèce ou en nature à la mise en œuvre des activités. Cela peut inclure la contribution du personnel, des bureaux ou dans d'autres domaines comme les installations ou les équipements qui peuvent être utilisés dans le cadre du programme. L'exigence de partage des coûts vise à montrer l'engagement du bénéficiaire envers le programme global mis en œuvre

et doit démontrer comment il favorisera la durabilité du programme/de l'association à la fin du financement de l'USAID. Le montant ou le pourcentage des coûts fera objet de discussions lors de la phase de co-crédation, mais les potentiels bénéficiaires doivent se préparer en conséquence en se basant sur les informations disponibles.

Considérations relatives à la subvention susceptible de garantir l'autonomie financière des organisations locales

Dans le cadre de la soumission de concept, les candidats doivent proposer un budget qui reflète raisonnablement leurs ressources existantes et leurs capacités de croissance et en fournir la justification. L'USAID n'a pas l'intention d'inonder temporairement une organisation locale avec un financement qui étend artificiellement sa capacité au-delà de ce qui peut raisonnablement être soutenu par les ressources locales au terme de la subvention.

Section 4 : Critères d'évaluation

Les concepts répondant aux exigences minimales seront évalués sur la base des critères ci-dessous :

Critères d'évaluation

A. Appropriation locale, leadership et pertinence par rapport aux priorités locales

Le candidat démontre une forte compréhension du contexte local et fait preuve de transparence, de responsabilité et de réactivité vis-à-vis des personnes qu'il sert. L'approche proposée répond de manière substantielle aux priorités locales ou démontre une façon de déterminer les priorités locales avant de commencer la mise en œuvre. L'approche proposée et tout accord de collaboration contribuent effectivement à l'évolution de la définition des priorités de développement et de la réponse des acteurs locaux.

B. Impact sur le développement

L'approche proposée s'aligne sur les objectifs énoncés dans l'avenant publié par l'OU et démontre une théorie claire du changement conduisant à des résultats, des réalisations et des impacts anticipés. L'approche proposée prend en compte les questions d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes à travers la conception, la mise en œuvre et la dotation en personnel chargé de programmes, conformément à la politique de l'USAID sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

C. Apprentissage

E3/LS est très engagé à promouvoir et à partager les enseignements en vue de faire avancer la pratique du développement mené localement dans le compte de l'USAID, des partenaires locaux et des partenaires de développement. Le candidat démontre une compréhension de la ou des priorité(s) d'apprentissage proposées et de la manière dont l'utilisation de l'apprentissage lié à la ou aux priorités fera progresser les objectifs globaux de son approche. Dans le cadre de la mise

en œuvre de l'approche proposée, le candidat démontre un engagement envers la flexibilité, l'apprentissage et la gestion adaptative en réponse aux réalités changeantes.

D. Renforcement des systèmes locaux

L'investissement de l'USAID dans ce travail devrait contribuer au renforcement des ressources locales et à une plus grande autonomie du pays. L'approche elle-même renforce un système local au sein d'un pays ou d'une région afin de maintenir un résultat de développement dans le temps. Au terme de la subvention, les résultats, les effets et les impacts, ainsi que toutes les activités qui doivent se poursuivre au-delà de la durée d'une subvention de l'USAID, seront durables sans financement ou participation continue de l'USAID.

Les concepts proposés doivent être conformes aux restrictions juridiques et politiques de l'USAID, notamment celles énoncées dans le système de directives automatisées de l'USAID et dans la loi sur l'aide étrangère de 1961.

Si les critères d'évaluation sont primordiaux, les considérations de coût peuvent également être un facteur d'attribution de la subvention. Le gouvernement américain n'est pas obligé d'accorder une subvention au candidat ayant proposé le coût plus bas ou au candidat ayant obtenu la note d'évaluation la plus élevée.

Section 5 : Format du concept et consignes de soumission

Les concepts doivent être envoyés à **Nana Derby, USAID/AO** à l'adresse nderby@usaid.gov en mettant en copie Karla Camp à l'adresse kcamp@usaid.gov. Les concepts doivent être soumis au plus tard le **30 avril 2020** pour être étudié.

Les concepts doivent être soumis dans l'un des formats suivants :

- un document conceptuel ne dépassant pas cinq pages.
- Une présentation en diapositives ne dépassant pas 10 diapositives
- Une présentation vidéo, d'une durée maximale de 6 minutes, comprenant une transcription/traduction/sous-titres de l'audio en anglais ou en français

Les concepts peuvent être soumis en anglais ou en français.

Les candidats doivent fournir les informations suivantes dans les concepts :

A. INFORMATIONS SOMMAIRES

A. Nom et coordonnées du candidat

B. Type d'organisation et pays d'enregistrement

C. Attestation que le candidat n'a pas reçu plus de 5 millions de dollars de l'USAID au cours des cinq dernières années

D. Titre de l'activité proposée

E. Lieu de l'activité proposée

F. Nom, coordonnées et pays d'enregistrement légal des autres organisations partenaires collaborant au concept (le cas échéant)

G. Nom de l'unité opérationnelle de l'USAID à laquelle la présente demande est adressée

H. Objectif général de l'activité (1-2 phrases)

I. Brève description de la ou des priorités d'apprentissage incluses dans l'activité proposée (1-2 phrases)

J. Brève description de l'approche des ressources locales incluses dans l'activité proposée (1-2 phrases)

K. Montant du financement demandé à l'USAID \$ _____

L. Explication de la manière dont financement demandé reflète raisonnablement les ressources existantes de l'organisation et sa capacité à se développer

B. DESCRIPTION NARRATIVE

Les descriptions narratives concluantes comprendront une discussion des éléments ci-dessous. Prière noter que chaque élément correspond à un critère d'évaluation spécifique.

Appropriation locale, leadership et pertinence par rapport aux priorités locales

- À quel e défi de développement le concept répond-il ?
- Comment les populations locales vivent-elles ce défi et qu'est-ce qui importe pour elles ? Comment le savez-vous ?
- Quelle est l'approche proposée ?
- Comment les acteurs locaux définiront-ils les priorités et la réponse à apporter ?
- Comment les partenaires seront-ils impliqués dans l'approche ?

Impact sur le développement

- Comment l'approche s'aligne-t-elle sur les objectifs de l'avenant ?
- Quelle est la théorie du changement ?
- Comment l'approche intègre-t-elle l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ?

Apprentissage

- Comment l'approche permettra-t-elle et partagera-t-elle les enseignements pour faire progresser la pratique du développement mené localement ? Quelles sont les priorités d'apprentissage spécifiques ?

- Comment le fait de se concentrer sur la ou les priorité(s) fera-t-elle progresser les objectifs généraux de l'approche ?
- Lorsque les réalités changent dans le contexte local, comment l'approche s'adaptera-t-elle ?

Renforcement des systèmes locaux

- Comment l'approche contribue-t-elle à l'amélioration de la mobilisation des ressources locales et à une plus grande autonomie des pays ?
- Comment l'approche renforce-t-elle un système local dans un pays ou une région pour soutenir un résultat de développement dans le temps ?
- Au terme de la subvention, les résultats, les effets et les impacts, ainsi que toutes les activités qui doivent se poursuivre au-delà de la durée d'une subvention de l'USAID, seront-ils durables sans financement ou participation continue de l'USAID?

Section 6 : Processus d'évaluation du concept et co-crédation

L'USAID/AO, en collaboration avec d'autres missions de l'USAID engagées, est responsable du processus d'examen et de la gestion de toutes les subventions attribuées au titre du présent avenant.

L'USAID/AO confirmera la réception du concept dans la semaine suivant sa soumission.

Si le candidat est sélectionné pour co-crédation une demande complète avec l'USAID/AO, il sera contacté par un agent de l'USAID/AO chargé de la subvention et se verra attribuer une date limite et un modèle/des instructions pour la demande complète. Les candidats non sélectionnés seront également informés.

L'USAID/AO peut également examiner tous les documents conceptuels et décider d'inviter les candidats sélectionnés à participer à une période de co-crédation multipartite qui leur permettront de collaborer et d'affiner leur(s) approche(s) les uns avec les autres. Les candidats individuels et/ou les groupements de deux ou plusieurs candidats soumettront ensuite des demandes complètes pour examen par l'USAID/AO.

Avant de soumettre une demande complète, l'USAID/AO et le candidat doivent avoir des discussions significatives en personne, par téléphone et/ou par voie électronique pour co-crédation l'approche programmatique de la demande complète.

Les étapes suivantes du processus de demande complète et du processus d'attribution se trouvent à la section 8 : Consignes pour la soumission de concepts et les prochaines étapes pour les candidats.

Section 7 : Partage des concepts

Si l'USAID identifie des possibilités d'améliorer ou de financer un concept ou une demande en le reliant à d'autres mécanismes de l'USAID, à d'autres bailleurs de fonds potentiels et/ou à des

partenaires extérieurs, l'USAID peut rendre ce concept ou cette demande disponible en interne ou en externe pour un examen approprié.

Section 8 : Questions et assistance supplémentaire

Les questions concernant le contenu et les objectifs du présent avenant peuvent être adressées à Nana Derby à l'adresse nderby@usaid.gov en mettant en copie Karla Camp à l'adresse kcamp@usaid.gov.

Les questions concernant le contenu et les modalités de l'APS sur le développement local peuvent être adressées à LLD-APS@usaid.gov.

Pour de plus amples informations concernant les lignes directrices et les procédures à suivre pour soumettre un concept et l'APS sur le développement local prière visiter le site internet ci-après : <https://www.grants.gov/web/grants/view-opportunity.html?oppld=314757>